

Lauragais : 14 entreprises artisanales labelisées pour leurs actions en faveur de l'environnement

Le lundi 29 novembre 2021, 14 entreprises artisanales du Lauragais ont été récompensées. Une distinction qui intervient dans le cadre de la quatrième remise du label Eco-défis.



14 chefs d'entreprises artisanales se sont réunis dans le cadre d'une cérémonie pour recevoir le label Eco-défis. (@Pays du Lauragais)

Par **Romain Luspot**

Publié le 2 Déc 21 à 11:38

Une soirée mémorable. C'est probablement ce qu'ont vécue les représentants **des 14 entreprises artisanales du Lauragais** qui ont été récompensées au foyer rural de **Villefranche-de-Lauragais**, le lundi 29 novembre 2021.

Ces sociétés ont obtenu une distinction lors de la quatrième remise **du label Eco-défis**. Ce dernier gratifie la mission que chacune de ces structures a dû mener à bien : « **Réaliser au moins trois défis en faveur du développement durable**, parmi une liste répartie en huit thématiques environnementale », indique le PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) Pays du [Lauragais](#).

Des obligations spécifiques à réaliser

Sans entrer dans les détails, ces actions devaient se traduire par **l'utilisation de produits locaux (circuit court) ou éco-labelisés (Bio, Nature et progrès...)**, à **la prévention des déchets** (développement de consigne), en passant par **l'insertion des jeunes** en accueillant des apprentis ou stagiaires.

Des tâches essentielles à l'obtention du label **que plusieurs entreprises sont parvenues à accomplir** durant l'année 2021.

La liste des lauréats

Voici la liste précise des sociétés récompensées :

- **L'atelier des 4 mains** - Revel ;
- **Atelier d'une seconde vie** - Gardouch ;
- **Atelier Kyko** - Caraman ;
- **Boulangerie Cathelat** - Fendeille ;
- **Callune Bijoux** - Payra-sur-l'Hers ;
- **Fil et Paillettes** - Caraman ;
- **I fil good** - Castelnaudary ;
- **Les filles d'à côté** - Castelnaudary ;
- **Mamie Bonbon** - Revel ;
- **M coiffure** - Castelnaudary ;
- **Sabonadis** - Calmont ;
- **Pastel Audition** - Villefranche-de-Lauragais ;
- **La gourmandise de Paul** - Calmont ;
- **La Bulle Naturelle** - Revel.

Tous ces artisans et commerçants ont rejoint **la liste des 28 entreprises du territoire ayant obtenu le label Eco-défis**. Elles exercent dans des secteurs relativement différents comme l'alimentaire, les services ou encore l'artisanat.